

DÉCEMBRE 2013



# Bulletin Municipal

## Municipalité de Val-Alain

### Horaire d'ouverture Centre des Loisirs

Lundi au Jeudi : 18h à 21h  
Vendredi : 18h à 22h  
Samedi : 13h à 17h et 18h à 22h  
Dimanche : 13h à 17h et 18h à 21h

Journée pédagogique et semaine de relâche :  
Horaire du dimanche

Notez que la première heure d'ouverture est consacrée au patinage libre (pas de hockey)

Le Centre des Loisirs sera **fermé toute la journée** le **25** décembre et le **1er** janvier mais **ouvert** de **13h à 16h** les **24** et **31** décembre.

Infos : Corinne Samson 418-744-3652

### Stationnement de nuit interdit

Le stationnement est interdit sur les chemins publics de la municipalité, pendant les périodes du 15 novembre au 23 décembre inclusivement, du 27 au 30 décembre inclusivement et du 3 janvier au 1er avril inclusivement de chaque année, entre 23 heures et 7 heures du matin. Quiconque contrevient au règlement, commet une infraction et est passible en plus des frais, d'une amende.

### Campagne de Noël 2013

*Noël est déjà à notre porte. Si vous êtes dans le besoin et que vous voulez recevoir un panier de Noël, communiquez avec Mélissa Thibault au 418 744-3404*

### Avis public

Avis public est par les présentes donné par Caroline Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité qu'il y aura une session extraordinaire du Conseil municipal au cours de laquelle le budget pour la prochaine année financière sera adopté. Lors de cette session qui sera tenue jeudi le **19 décembre 2013 à 19h30** au Centre municipal 1245, 2<sup>e</sup> rang à Val-Alain, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget.

### Collecte de sapin de Noël

Veillez prendre note que la collecte des sapins de Noël sera réalisée dans la semaine du 13 janvier au 17 janvier 2014. Les sapins doivent être déposés pour le **12 janvier 2014** au garage municipal, 1159 2e Rang.

### Déneigement

Afin de faciliter le déneigement et éviter des bris, s.v.p. placer vos bacs moins près du chemin, le bras du camion permet d'aller chercher vos bacs dans votre cour.

### Assemblée du Conseil municipal

La prochaine assemblée régulière du Conseil municipal se tiendra le lundi **13 janvier 2014 à 19h30**.

### Bureau municipal fermé

Le bureau municipal sera **fermé** pour les fêtes du **20 décembre au 3 janvier** inclusivement.

1245, 2<sup>e</sup> rang Val-Alain, Québec G0S 3H0  
www.val-alain.com (418) 744-3222  
municipalitevalalain@globetrotter.net

## Conseil Municipal

Rénauld Grondin  
Maire

Daniel Turcotte  
Conseiller #1

Manon Olivier  
Conseillère #2

François Beaulieu  
Conseiller #3

Daniel Giroux  
Conseiller #4

Daniel Roy  
Conseiller #5

Sylvie Laroche  
Conseillère #6

Caroline Fortin  
Directrice générale  
secrétaire-trésorière

France Bisson  
Directrice adjointe

Richard Paquet  
Inspecteur voirie

Pierre Demers  
Inspecteur permis

Matthieu Giroux  
Directeur  
Service d'incendies  
Premiers répondants

Heures d'ouverture  
Lundi au jeudi  
8h45 à 11h45  
13h00 à 16h00  
Jeudi soir  
19h00 à 21h00  
Vendredi 8h45 à 11h45

### Nuisance – Applicable par les agents de la paix – Neige

Constitue une nuisance et est prohibé le fait de déverser, de déposer, de jeter ou de lancer, ou de permettre que soit déversés sur les chemins publics, trottoirs, terrains publics de la neige ou de la glace en provenance d'un terrain privé.

Quiconque contrevient au règlement commet une infraction et est passible, en outre des frais, d'une amende minimale de 100 \$, pour une personne physique et de 200 \$ pour une personne morale.

### Demande de renouvellement des partages de voies publiques pour les quads dans la municipalité de Val- Alain

Considérant que le Club Sport 4 de l'Érable a présenté une demande à la municipalité pour le renouvellement de partages des routes suivantes :

#### Sentier 3 saisons : Printemps–Été–Automne

Route Seigneuriale : de l'entrée du Camping Lac Georges à la limite de la municipalité de Villeroy **200 m**

#### Sentier 4 saisons :

Rang 5 Ouest : de notre accès au viaduc 261 jusqu'à la rue Henri **700 m**

Rue Henri : sur toute sa longueur **500 m**

Rue Turcotte : sur toute sa longueur **100 m**

#### Sentier hivernal :

Rang 5 : Chemin Vigneault jusqu'au Domaine Le Vagabond, utilisé seulement lors des dégels des rivières du Chêne et Henri **6,1 km**

### Renouvellement de partenariat promotionnel touristique

Considérant que l'Office du tourisme de Lotbinière (OTL) travaille activement à développer et promouvoir le tourisme dans la MRC de Lotbinière;

Considérant que la carte touristique est largement diffusée en Chaudière-Appalaches et sur le territoire des MRC avoisinantes. Elle représente l'ensemble des entreprises touristiques participantes, les événements, les attraits et les différents circuits pouvant accueillir

chaleureusement et divertir nos visiteurs;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers de prendre le forfait « Partenaire de base » au coût de 140 \$.

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers d'accepter la demande de renouvellement de partage de routes pour les quads dans la municipalité de Val-Alain

### Renouvellement transport adapté pour l'année 2014

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que la municipalité accepte qu'il y ait du transport adapté sur son territoire, que la municipalité de Sainte-Croix village soit nommée mandataire pour l'ensemble des municipalités, que le service de transport adapté (Lobicar) de Lotbinière soit délégué pour administrer le service, que nous renouvelons l'entente précisant les modalités de la gestion du transport adapté, que notre municipalité accepte de payer sa quote-part de 2,02\$ par habitant pour 2014.

### Gala musical

Dimanche le **29 décembre 2013**, la Fabrique St-Edmond de Val-Alain vous invite à son prochain gala musical de 13h00 à 17h30.  
Infos Marcel Henri **418 744-3425**

### F.A.D.O.Q. - Invitation

Nous vous invitons, à tous les jeudi soir, à venir vous amuser avec nous et jouer au baseball-poche. Centre municipal.  
Émile Bourgeois **418 744-3380**

### Comité de Gestion – Soirée

Ne manquez pas notre prochaine **soirée de danse** le samedi **21 décembre 2013** au Centre municipal. **Orchestre Gai Luron**  
Émile Bourgeois **418 744-3380**

## **Ne laissez pas le feu gâcher votre temps des Fêtes!**

Les risques d'incendie demeurent présents durant la période des fêtes. Vos pompiers, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous rappellent les conseils de prudence suivants.

### **L'avertisseur de fumée**

- Vérifiez le bon fonctionnement de votre avertisseur de fumée, électrique ou à pile. Remplacez la pile si elle est faible ou morte.
- Remplacez votre avertisseur défectueux ou installé depuis plus de 10 ans.
- N'enlevez jamais la pile de votre avertisseur pour faire fonctionner un jouet ou autre objet à pile.

### **Le sapin de Noël naturel**

- Choisissez un arbre dont les aiguilles sont vertes et ne tombent pas facilement.
- Installez-le à une distance d'au moins un mètre de toute source de chaleur, tel une plinthe électrique ou un foyer.
- Gardez le pied du sapin humide en ajoutant de l'eau à chaque jour.
- Éteignez toujours les lumières du sapin lorsque vous quittez votre domicile ou que vous allez au lit.

### **Les lumières décoratives**

- Utilisez des lumières décoratives homologuées CSA ou ULC.
- Comme décorations extérieures, installez des lumières conçues pour l'extérieur.
- Utilisez des guirlandes de lumières en bonne condition, non fendillées et non séchées.
- Fixez les guirlandes lumineuses avec du ruban isolant et non pas avec des clous ou des punaises.

### **Les chandelles**

- Allumez et placez vos chandelles loin des rideaux ou autre objet inflammable.
- Ne laissez jamais vos chandelles allumées sans surveillance.
- Vérifiez que vos chandeliers sont résistants au feu et leur base stable.
- Rangez allumettes et briquets dans un endroit hors de la portée des enfants.

Pour plus d'information sur les mesures à prendre pour vous protéger des incendies, communiquez avec votre service incendie ou visitez [securitepublique.gouv.qc.ca](http://securitepublique.gouv.qc.ca) à la section *Sécurité incendie*.

Vos pompiers et le ministère de la Sécurité publique vous souhaitent un joyeux temps des Fêtes.

Infos : Matthieu Giroux, 418 473-3005



Devenez « fan »  
de la page facebook  
de la caisse en  
cliquant sur « j'aime »

Participez à nos  
concours, venez  
discuter avec nous,  
et soyez les  
premiers informés !

[facebook.com/caissesudlotbiniere](https://facebook.com/caissesudlotbiniere)



**Desjardins**

Caisse du Sud de Lotbinière

Coopérer pour créer l'avenir

# BYE BYE 2013



*Vous êtes invités, le 31 décembre prochain, à venir fêter la nouvelle année à compter de 19h30.*

*Soirée dansante avec Gai Luron*

*Un buffet froid avec tourtière vous est offert.*

*Le tout se tiendra au Centre Municipal de Val-Alain.*

*Billet d'entrée seulement : 12,00 \$ par personne*

*Pour information : 418 744-3380      18 ans et plus*

*BONNE ANNÉE À TOUS*